

Table des matières

1	LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES	2
2	INTRODUCTION	2
3	DESCRIPTION DU CONCOURS	3
4	ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE.....	4
5	SANTÉ ET SÉCURITÉ.....	5
6	ÉVALUATION.....	6
7	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS.....	6
8	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
9	MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL	9

Description de concours

52 – Dessin et technologie architecturale

Niveau secondaire virtuel

Page 1 de 9

En raison des règlements imprévisibles et des incertitudes concernant la COVID-19, les documents relatifs aux concours pourraient être modifiés.

1 LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES

En réponse à l'évolution du marché du travail et des besoins en matière de compétences, le Gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle « Compétences pour réussir » (anciennement *Compétences essentielles*), qui définit neuf compétences clés dont les Canadiens et les Canadiennes ont besoin pour travailler, suivre des études et acquérir une formation, et pour participer à la société moderne en général. Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance de ces compétences qui sont essentielles pour réussir dans les diverses professions dans les métiers et les technologies. Dans le cadre de cette initiative, les *compétences pour réussir* (CR) ont été déterminées et incluses dans les descriptions des concours, les projets à réaliser et les documents connexes. Très importante, une autre étape de notre initiative de sensibilisation est l'établissement d'un *bulletin des compétences* personnalisé pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des neuf compétences pour réussir en fonction de leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes connaîtront lesquelles de ces compétences il leur faudrait améliorer. Il est prévu de mettre pleinement en vigueur ce volet aux prochaines Olympiades canadiennes.

Voici les 9 compétences qui sont jugées les plus importantes pour réussir sur le marché du travail :

¹Calcul, ²Communication, ³Collaboration, ⁴Adaptabilité, ⁵Lecture, ⁶Rédaction, ⁷Résolution de problèmes, ⁸Créativité et innovation, ⁹Compétences numériques.

Les compétences pour réussir dans votre domaine sont indiquées dans la section 2.4 ou 3.2 de la description du concours et, s'il y a lieu, dans le projet et tous les documents connexes.

2 INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

https://www.skillscompetencescanada.com/fr/skill_area/dessin-technologie-architecturale/

2.2 But de l'épreuve

Évaluer les compétences des concurrents et des concurrentes dans l'exécution de tâches liées à la conception et au dessin ainsi que dans l'application des principaux thèmes suivants :

- Architecture — Conception de l'enveloppe, planification de l'espace, choix des matériaux
- Connaissance de l'ouvrage *Construction de maisons à ossature de bois — Canada*, de la SCHL
- Ingénierie — Systèmes structuraux et portées
- Construction — Normes réglementaires des codes du bâtiment et connaissance des assemblages en construction.

2.3 Durée du concours

Aux Olympiades canadiennes 2022, les concours pour le niveau secondaire se tiendront selon une formule virtuelle. La durée du concours pour votre domaine sera d'un total de 12 heures.

Un horaire détaillé sera affiché sur notre site Web.

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

Avant leur arrivée au concours, les concurrents et concurrentes devront créer chacun un modèle de 11 po x 17 po sur lequel figurera un cartouche d'inscriptions contenant l'information fournie dans l'exemple présenté sur le site Web de Skills/Compétences Canada. Ce modèle doit être accessible sur leur ordinateur pendant toute la durée du concours.

3 DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes pourront les consulter sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

DOCUMENT	DATE DE DISTRIBUTION
S/O	

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient effectuer durant l'épreuve

- Réalisation des dessins d'exécution, de construction et de présentation⁶
- BIM / CDAO
- Principes de planification et de conception⁷
- Mesure et mise à l'échelle, détaillage et croquis¹
- Exportation de dessins au format PDF⁹
- Évaluation des connaissances sur la construction à ossature en bois
- Test à livre ouvert sur l'ouvrage *Construction de maison à ossature de bois — Canada*, de la SCHL⁷
- Évaluation de la perception spatiale

Remarque : Le projet d'épreuve peut inclure les éléments d'exécution et de présentation suivants : plans d'étage, élévations, coupes et détails de construction.

Compétences pour réussir : ¹Calcul, ⁶Rédaction ⁷Résolution de problèmes, ⁹Compétences numériques

4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel que doivent fournir les concurrents et les concurrentes ou l'établissement d'accueil

- Imprimante au laser (feuilles de 11 × 17 po) et/ou traceur
- Table et chaise
- Bloc d'alimentation 120 V CA
- Cartouche d'inscriptions réalisé d'avance (voir les exigences à la section 2.4)
- Matériel informatique compatible avec Windows
- Produits AutoDesk (AutoCAD, AutoCAD Architecture, Revit), la version de l'année ou la version la plus récente
- Pendant le concours, il sera interdit d'accéder à Internet
- À part les logiciels d'exploitation, aucun fichier n'est permis dans l'ordinateur de bureau ou l'ordinateur portable.
- Logiciel de création de PDF (Adobe Acrobat Writer). Les concurrents et les concurrentes doivent l'installer et le mettre à l'essai avant le concours. Voir ci-dessous les règlements propres au concours.
- Les concurrents et les concurrentes qui utiliseront un ordinateur portable ou de bureau emprunté à l'école (plutôt que le leur) doivent veiller à ce que l'appareil soit déverrouillé afin que des documents et éventuellement des logiciels puissent être sauvegardés ou installés sur le disque dur et qu'une

assistance technologique puisse être fournie sur place. Cela pourrait nécessiter un accès aux paramètres CMOS.

- L'ouvrage *Construction de maison à ossature de bois* de la SCHL (version numérique ou imprimée)
- Code national du bâtiment
- Échelles (en unités métriques et impériales)
- Calculatrice
- Crayon
- Papier
- Clé USB vierge — les concurrents et concurrentes pourront rapporter à la maison une copie de la version finale de leurs projets
- Les guides de l'utilisateur de logiciels, les manuels scolaires et les données électroniques (sur CD ou disquette) **ne seront pas permis** durant le concours.

4.2 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents et concurrentes

- S.O.

5 SANTÉ ET SÉCURITÉ

5.1 Programme de sécurité

SCC a mis en œuvre un programme de sécurité complet, car la santé et la sécurité font partie intégrante de ses concours. Le programme de sécurité de SCC comprend des directives et des procédures visant à améliorer la sécurité du milieu de travail dans chacun des domaines de compétition.

5.1.1 Guide de sécurité

Dans le cadre du programme de SCC, un Guide de sécurité a été créé pour surveiller et documenter la santé et la sécurité dans chacun des domaines de compétition. Il comprend un plan d'action précis pour prévenir les accidents. Le Guide de sécurité sera fourni à chaque domaine, et ses consignes devront être suivies et respectées par toutes les personnes participantes et les représentants officiels aux OCMT.

5.1.2 Atelier sur la sécurité

À la séance d'orientation, les concurrents et les concurrentes assisteront à un atelier sur la sécurité. SCC s'attend à ce qu'ils travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de dangers pendant le concours. Quiconque aura enfreint une règle relative à la santé, à la sécurité ou à

l'environnement pourrait devoir participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La participation à ce deuxième atelier ne réduira pas le temps alloué pour le concours.

5.2 Protocole COVID-19

Les directives concernant la COVID qui sont en vigueur dans la région des participants devront être suivies pendant les OCMT. Il est de la responsabilité des participants (concurrents, surveillants, membres du CTN et toute autre personne présente durant les concours) de veiller à ce que ces directives soient respectées.

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) fournies par les concurrents et concurrentes, ou l'établissement d'accueil

- S.O.

Remarque : Les concurrents et les concurrentes qui n'auront pas les pièces d'équipement de protection individuelle exigées ne seront pas autorisés à participer au concours.

6 ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

Remarque : La liste suivante pourrait être modifiée.

TÂCHES	/100
Jour 1 – Dessins d'exécution / de présentation et/ou croquis et tests	50
Jour 2 – Dessins d'exécution / de présentation et/ou croquis et tests	50

7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils fournissent des précisions et clarifient des éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS
Ouvrages de référence	<ul style="list-style-type: none"> Le seul ouvrage qu'il sera permis de consulter est l'ouvrage <i>Construction de maisons à ossature de bois — Canada</i>, de la SCHL. Quiconque enfreint ce règlement sera disqualifié.
Internet	<ul style="list-style-type: none"> Pendant le concours, il sera interdit d'accéder à Internet. Quiconque enfreint ce règlement sera disqualifié.
Téléphones cellulaires et musique	<ul style="list-style-type: none"> Il sera permis de se servir de lecteurs MP3 et de cellulaires en mode avion pour écouter de la musique durant le concours, mais l'usage d'écouteurs-boutons ou d'un casque d'écoute sera obligatoire. Durant le concours, il sera interdit d'utiliser un cellulaire pour appeler, texter ou naviguer sur Internet. Quiconque enfreint ce règlement sera disqualifié.
Matériel informatique et logiciels	<ul style="list-style-type: none"> Les ordinateurs doivent rester dans l'aire du concours depuis la séance d'orientation jusqu'à la clôture. Il est interdit d'apporter des fichiers numériques de dessins dans l'aire du concours. Les concurrents et les concurrentes doivent s'assurer que leur ordinateur ne contient que les fichiers des logiciels. Quiconque enfreint ce règlement sera disqualifié. Seuls les bibliothèques, les familles, les blocs et les composants de logiciels par défaut peuvent être utilisés durant le concours. Les membres du CTN vérifieront le respect du règlement à la séance d'orientation. Tous les logiciels doivent être installés et fonctionnels avant le début du concours. Quiconque enfreint ce règlement sera disqualifié.
Défaillance du matériel informatique ou d'un logiciel	<ul style="list-style-type: none"> Aucun soutien technique ne sera fourni pour les logiciels durant le concours. On suppose que les concurrents et les concurrentes connaissent bien les logiciels qu'ils ont choisis. Ils doivent posséder une connaissance pratique de leurs capacités. En cas de défectuosité du matériel informatique ou d'un logiciel, le concurrent ou la concurrente concernée se verra accorder du temps

Description de concours

52 — Dessin et technologie architecturale

Niveau secondaire virtuel

Page 7 de 9

En raison des règlements imprévisibles et des incertitudes concernant la COVID-19, les documents relatifs aux concours pourraient être modifiés.

	supplémentaire équivalent à la durée de son arrêt de travail, jusqu'à concurrence de 60 minutes, à la discrétion du CTN.
--	--

8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente aura besoin des services d'un interprète durant le concours, les bureaux provinciaux ou territoriaux doivent en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

8.2 Procédure de bris d'égalité de notes

- 1^{re} étape – La personne ayant obtenu la note la plus élevée dans le volet « Dessins d'exécution et de construction du plan d'étage » sera déclarée gagnante. Si l'égalité persiste :
- 2^e étape – La personne ayant obtenu la note la plus élevée dans le volet « Élévations » sera déclarée gagnante. Si l'égalité persiste :
- 3^e étape – La personne ayant obtenu la note la plus élevée dans le volet « Coupe de murs » sera déclarée gagnante.

8.3 Règlements des concours

Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, qui sont affichés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9 MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

ORGANISME MEMBRE	NOM
Terre-Neuve-et-Labrador	Mike Foley, président adjoint
Île-du-Prince-Édouard	Bruceyene Collins
Québec	Sylvie Faber
Ontario	Joel Foster, président
Manitoba	Ralph Lata
Saskatchewan	Andrea Clayton
Alberta	Peter Kelly
Colombie-Britannique	Wes Macaulay

Pour toute question au sujet du concours, veuillez faire parvenir un courriel à Nathalie Maisonneuve (nathaliem@skillscanada.com), au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.